

LA LETTRE DE SAINT CHRISTOPHE

Bulletin d'information de Saint Christophe en Oisans

2023



Commune
de *St Christophe en Oisans*

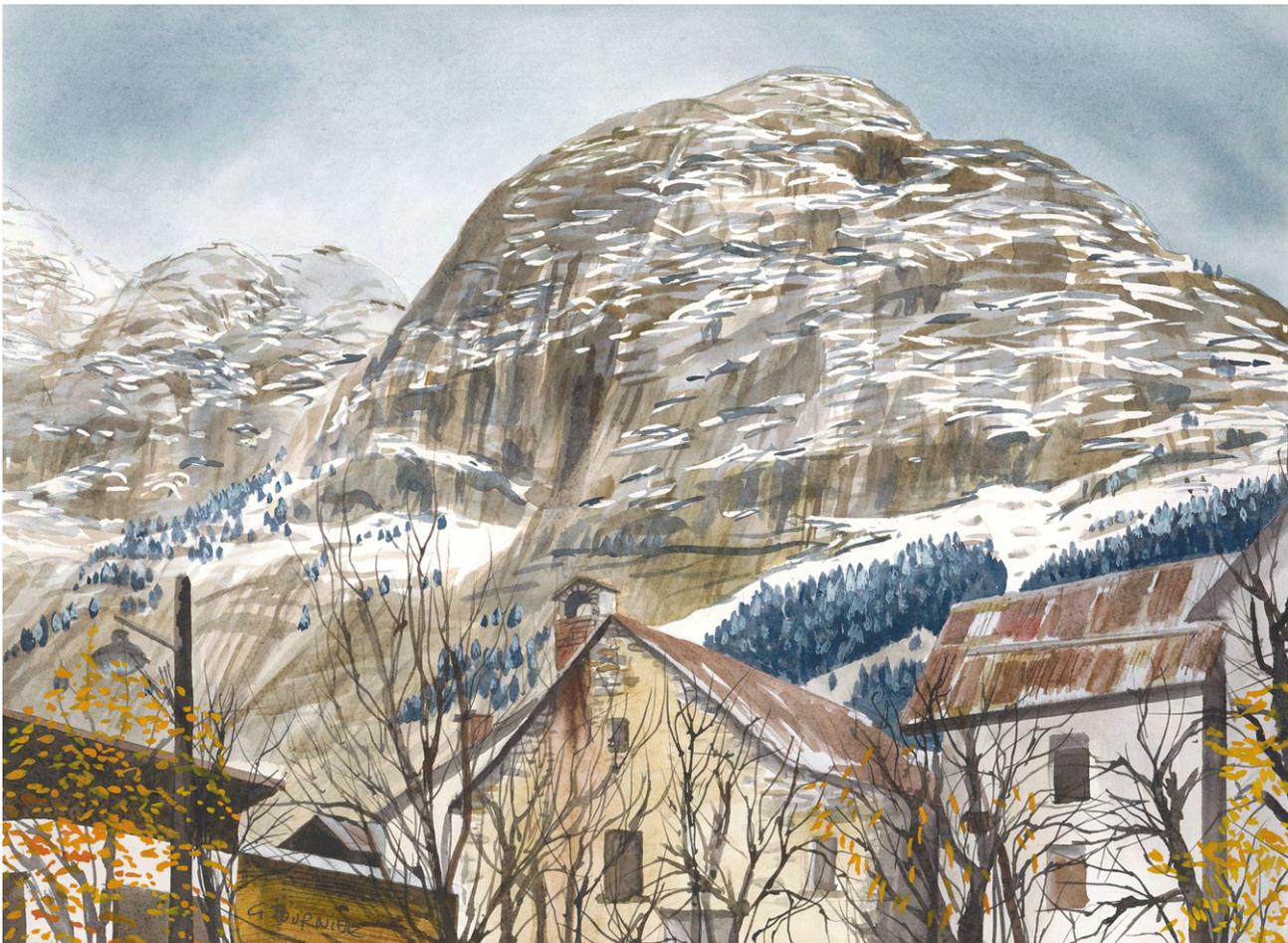


Tableau exposé au Musée Mémoires d'Alpinismes. Cette aquarelle est un don de Monsieur Guy TOURNIER qui a exposé ses œuvres peintes à l'office de tourisme de la Bérarde cet été. Avec tous nos remerciements et notre reconnaissance.

Jean Louis ARTHAUD, maire de Saint Christophe en Oisans

et son conseil municipal

sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

La santé, l'énergie, la sérénité, la paix et la solidarité puissent accompagner chacun d'entre nous.

Que 2024 soit pour nous tous une année constructive autour d'échanges, de dialogues afin que les projets de chacun puissent aboutir.

Le mot du Maire

La lettre d'information est, pour nous élus, l'occasion de porter à votre connaissance le bilan de l'année écoulée, elle est aussi une manière de vous informer des projets que nous souhaiterions mener à bien en 2024.

L'année 2023 restera une année compliquée. La vallée du Vénéon n'a pas été épargnée par les intempéries mais fort heureusement sans perte humaine. Les refuges déjà fortement impactés par la fermeture définitive de la Pilatte, sont à nouveau touchés avec un avenir incertain pour le Chatelleret et une situation aléatoire pour le refuge de la Selle. Il y a les refuges, puis la route à Plan du Lac, à la Bérarde, l'électricité, le téléphone, les sentiers, les passerelles, avec toutes les conséquences économiques, environnementales et morales. La sonnette d'alarme a pourtant été tirée depuis de très nombreuses années. Quel avenir pour notre vallée ?

Une immense gratitude aux élus, aux employés communaux, aux pompiers, à la gendarmerie, au Parc national des Ecrins, à toutes les personnes qui spontanément sont venus proposer leur aide. Remerciements à la commune des Deux Alpes, aux habitants de Venosc qui ont accueilli très chaleureusement nos naufragés et proposé leur aide malgré une situation également très difficile pour eux.

Cette année aura, plus que jamais, été marquée par de nombreuses réunions, en Visio conférence, sur le terrain, en mairie avec : (*RTM, DDT, CAUE, SYMBHI, Département.....) où nous avons dû nous battre sans relâche pour que notre commune continue à vivre, que les socio professionnels, les commerçants, tous les acteurs économiques puissent travailler et qu'une certaine sérénité accompagne la population dans des circonstances anxiogènes.

Nous nous battons pour le camping (indispensable à la Bérarde et sur la commune), pour une aire de camping-car (obligatoire dans un souci de sécurité, d'hygiène), pour les Etançons, pour la route.....

Cette année sera aussi celle du changement avec deux départs parmi le personnel communal. Mme Alexandra OIZAN CHAPON, M. Victor DE BOVADILLA ont souhaité quitter leur emploi à la commune de Saint Christophe pour d'autres horizons, belle réussite à eux.

Dans le cadre d'une convention de mise à disposition de personnel avec la communauté de communes de l'Oisans, l'intérim de Mme OIZAN CHAPON est assuré par Mme Pauline THOMAS. Nous souhaitons la bienvenue et une très belle intégration à M. Maxime PELTIER qui sera nommé sur ce poste à partir de mi-février.

Bienvenue à M. Kévin HARANG qui du 1er décembre au 31 mars assure à mi-temps, avec M. Damien RUGGERI et M. Hervé PEAN, le déneigement, le salage et tous les travaux liés au service technique.

Nous espérons vivement que l'état de santé de M. David DUMONTIER s'améliore et lui permette de rejoindre cette équipe le plus rapidement possible.

Tous nos remerciements à l'ensemble du personnel communal pour leur investissement qui fait de la commune, de la vallée un lieu où les personnes ont plaisir à venir, à se promener, à résider, à se ressourcer.

Enfin, je voudrais saluer et remercier mon conseil qui m'accompagne, me soutient, par sa présence, son dévouement et son implication.

Je suis à votre disposition à mon bureau en mairie ou sur mon portable 06 08 04 79 48.

Jean-Louis ARTHAUD

- * DDT Direction Départementale des Territoires
- * SYMBHI Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère
- * SACO Syndicat d'assainissement des communes de l'Oisans et de la basse Romanche
- * CAUE Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Travaux réalisés en 2023 et perspectives 2024

La Bérarde

Dès le mois de mai, le platelage et les garde-corps du pont du camping de la Bérarde ont été changés.

Coût des travaux : 85 420.00 € HT

Financements : 57 710.00 € (42 710.00 € du Département et 15 000 € de la CCO).

Reste à charge de la commune : **27 710.00 €HT**



L'année 2023 aura permis avec le CAUE de préparer le cahier des charges pour la programmation d'une stratégie d'accueil et de préservation de la Bérarde (sanitaires et accueil du camping, parking, aire pour camping-car.....). Malheureusement suite aux conclusions défavorables de différents services notamment en matière de risques pour l'aménagement des parkings, la municipalité a décidé de sursoir à cette étude vouée à l'échec. A l'heure actuelle seul, l'accueil et les sanitaires du camping feront l'objet d'une étude.

Très grosse déception concernant les Etançons, aucune entreprise, ni au printemps, ni à l'automne. Nous sommes repartis pour de nouvelles études et recalibrage. Nous n'avons cessé de crier haut au fort notre inquiétude pour le hameau de la Bérarde. Rien ne semble être envisagé à court terme. Peut-être peut-on espérer que les événements climatiques de plus en plus fréquents et violents fassent accélérer ce dossier très préoccupant. Nous craignons que d'étude en étude nous arrivions à une catastrophe humaine.

Les travaux de protection du camping par le redimensionnement du merlon devraient débuter dès l'ouverture officielle de la route au printemps 2024.

Suite aux intempéries, des travaux urgents devront être faits pour les passerelles, les chemins. Un immense merci aux agents du Parc national des Ecrins qui dès le lendemain des intempéries étaient à pied d'œuvre sur les chemins (ce qu'il en reste) leur travail a permis d'assurer l'accessibilité à nos différents vallons.

Une ingérence pour la chapelle de La Bérarde

Nous nous sommes permis d'alerter le Diocèse, propriétaire de la chapelle, sur l'urgence qu'il y aurait à effectuer des travaux (escaliers, toiture, huisseries, protection des vitraux). Nous avons eu des échanges très cordiaux et constructifs avec le Diocèse et le service du patrimoine culturel du Conseil Départemental. Ce dossier devrait évoluer en 2024.



La délocalisation de la passerelle du pied de la Bérarde est à l'étude pour la reconstruite un peu plus en amont, hors avalanche et implantée sur un rocher en rive gauche du Vénéon pour partie.

Les Etages

Le toit de l'ancienne école qui avait de nombreuses fuites a été refait et isolé.

Coût des travaux : 28 892.10 €HT



La crue d'octobre a endommagé l'isolation de la conduite d'eau, sa remise en état a été réalisée en urgence. Il faudra au printemps reprendre le mur amont du pont qui a été partiellement démoli.

Une discussion est en cours avec le SYMBHI pour la reprise de la digue en amont des dernières maisons au pied du village.

A la demande de la commune, la société EUROVIA est intervenue pour refaire le dos d'âne qui était dangereux et ne respectait pas les normes.

Champhorent

L'extension du parking de la Lavey a été réalisée pour une quinzaine de voitures. Elle sert aussi de lieu de stockage pour les cabanes d'alpage de la Lavey et de DZ pour les héliportages. L'enrobé sera fait au printemps.

Des travaux sur le réseau d'eau doivent impérativement être réalisés, fuite sur la conduite du lavoir, remplacement des conduites en plomb.



Bernardière

Une expérience novatrice à renouveler : formation de huit personnes (employés communaux, Parc national des Ecrins et privés) sur la réfection de murs en pierres sèches. Un mur de soutènement de 20 mètres linéaires a été reconstruit sur le chemin de Bernardière, en aval du village en allant vers Saint Christophe avec les conseils de ABPS centre de formation (Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches).

Saint Christophe (La Ville)

Les travaux de la « traversée centre Bourg phase 1 » ont été finalisés le 21/11/2023. Il restera à réaliser les levées de réserves au printemps 2024, (grenailage, quelques reprises, boucles des feux tricolores, signalisations, marquage au sol et réglage des feux...).

Le montant total de ces travaux phase 1 s'est élevé à la somme de 443 930,00 € HT hors révisions de prix, après passage d'un avenant pour tenir compte des modifications des prestations demandées.

Nous remercions les riverains pour leur patience et compréhension ainsi que les entreprises pour leur professionnalisme. Vous avez permis de mener à bien cette première phase malgré la forte interaction entre les travaux et les circulations des véhicules.

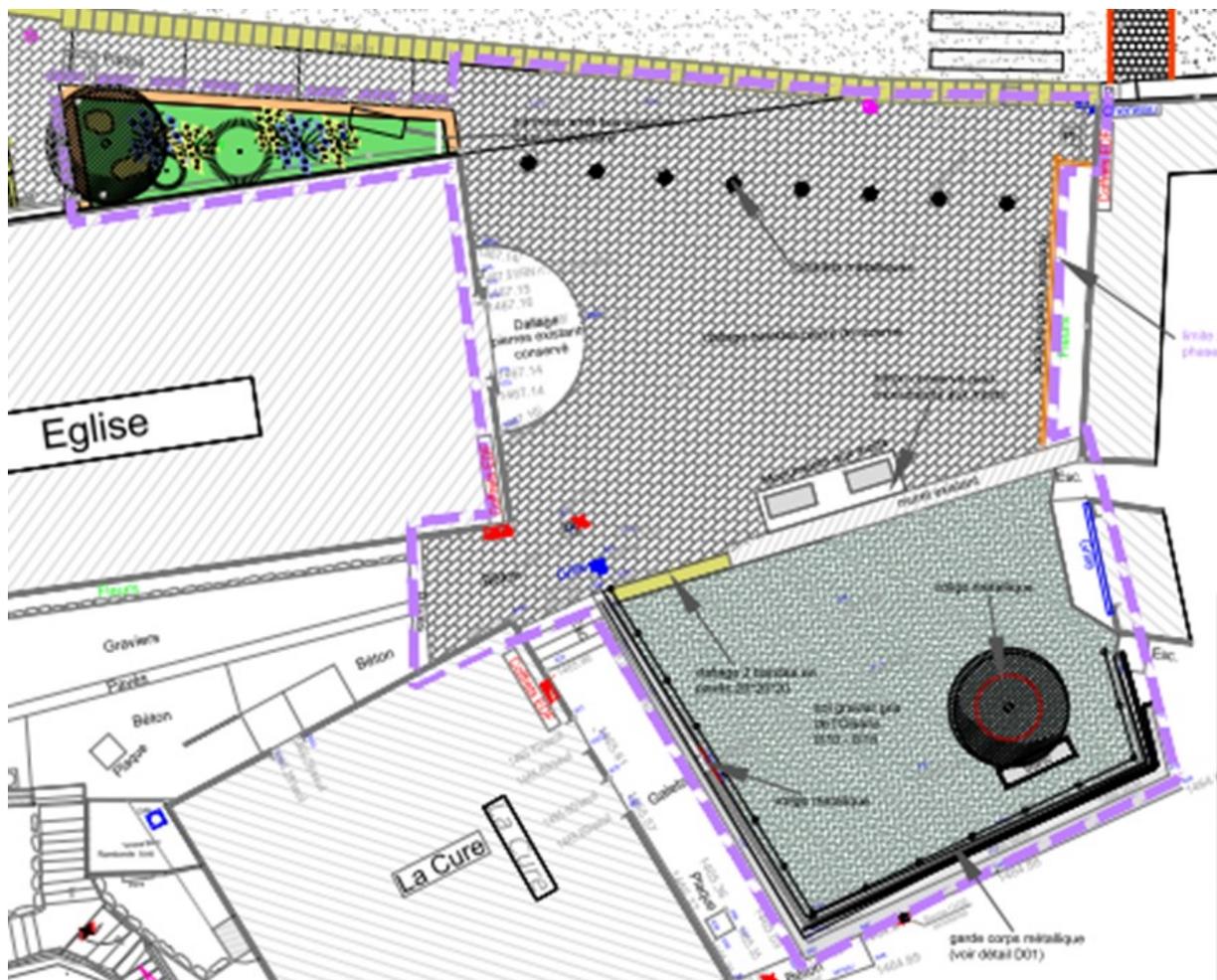


L'appel d'offres pour la phase 2 a été lancé, nous sommes en négociation avec les candidats et espérons lancer les travaux pour fin avril 2024. Les contraintes sur les circulations seront bien moindres, il s'agira de refaire la place de l'église d'une part, puis la placette et l'accès vers le gîte (ancienne école). Nous créerons de même un cheminement piéton permettant de rejoindre le gîte (ancienne école) depuis le parking amont de St Christophe.

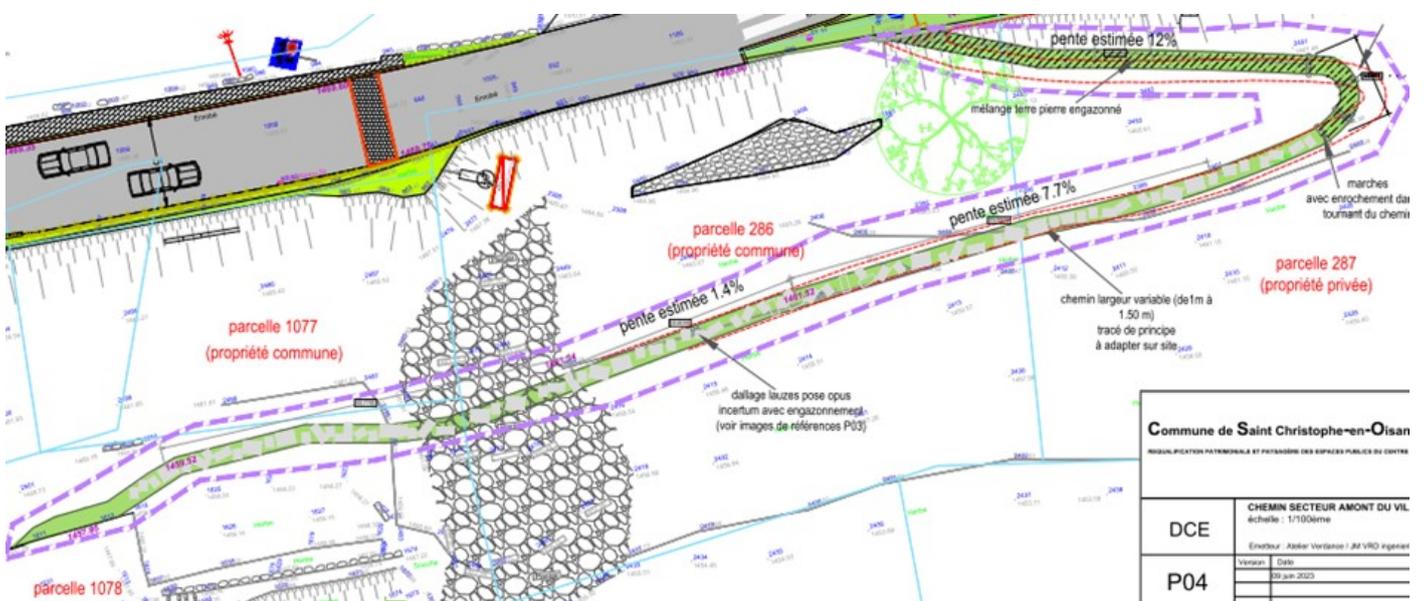
Le montant de ces travaux phase 2 sont estimés à environ 227 000 € H.T.

Financements : 378 761€ (290 861 € du Département, 73 000 € de la Région et 15 000 € de la CCO).

Travaux place de l'église :



Travaux placette et cheminement gîte :



L'église

La rénovation complète du toit de l'église, de son clocher ainsi que l'abside du chœur entièrement recouverte de zing a été réalisée. L'entreprise Oisans Ossature Bois (OSB) a profité de ces travaux pour reprendre les ouvertures en sous pente.

Dernière toiture du programme de rénovation thermique dans le cadre du plan de relance de l'Etat d'un montant total de 116 067.10 €HT. La Cure en 2022 pour 35 393.60 €, les Etages pour 28 892.10 €HT, l'Eglise pour 48 411.40 €HT.

Financement : 89 182.00 € (37 141.00 € de l'Etat, 37 041.00 € du Département et 15 000.00 € de la CCO.

Reste à charge de la commune : 26 885.10 €



La mairie

Après le changement du serveur téléphonique en 2021, c'est le serveur informatique qui est remplacé pour optimiser les différents systèmes de gestion, de protection, (les sauvegardes, les antivirus, les cyberattaques).

Une nouvelle photocopieuse plus performante, un écran en salle du conseil ainsi qu'à la salle polyvalente de Saint Christophe sont autant de matériels qui facilitent le travail des personnels et permettent des réunions avec projection des documents.

Montant total investi : 28 025 €HT (Serveur : 13 762 €HT, salle polyvalente : 8 772 €HT, salle du conseil : 5 491 €HT).

Une étude va être réalisée par Orange afin de trouver une solution pour palier à la paralysie des services lors des intempéries par l'absence d'internet. La solution sera très certainement un abonnement à la 5G par anticipation qui fonctionne en 4G.

Les ateliers

Après 29 ans de bons et loyaux services le chargeur doit être remplacé avant que de trop grosses réparations soient indispensables en particulier sur l'hydraulique.

La municipalité a décidé d'acheter un chargeur de la marque JCB, plus compact, légèrement plus puissant et équipé d'une étrave de déneigement bi raclage (acier et caoutchouc).

Cette opération a été l'occasion de faire reprendre les vieilles étraves et équiper le camion avec une étrave à usure caoutchouc pour ne pas détériorer la chaussée lors des déneigements.

Soit un investissement de 180 355 €HT pour le chargeur, l'ancien chargeur et les étraves reprises déduites.

La saleuse a également été changée, installée dans la benne du camion, d'utilisation plus facile. L'ancienne qui était tractée, a été reprise.

Soit un investissement de 11 625 €HT, reprise déduite pour l'ancienne saleuse.

Afin de réceptionner et mettre à l'abri tous ces matériels neufs, les quatre garages ont fait peau neuve. Les abords sont en cours de nettoyage. Les périodes sans déneigement ont permis d'effectuer ces travaux, mais aussi de poser la main courante à la montée d'escaliers de la mairie et de commencer la réfection des sanitaires de l'appartement du rez de chaussée de la cure.

Merci à notre équipe technique, Damien, Hervé et Kévin.

Le Puy

Ce 8 Août, toutes les familles propriétaires du Puy de Saint Christophe en Oisans étaient représentées pour accueillir au hameau Jean Louis Arthaud, Maire de Saint Christophe et son Premier Adjoint André Roderon.

Après les présentations et retrouvailles amicales et une visite de terrain, une réunion d'information et d'échanges fut tenue en fin de matinée concernant la vie de la commune et les aménagements au Puy : statut assainissement du hameau, enlèvement des lignes électriques désaffectées, création d'une DZ accessible depuis le chemin du Crêt la Rochette pour secours héliportés, options possibles pour les ordures ménagères. Une réunion très ouverte durant laquelle de nombreuses questions et suggestions utiles furent échangées.

A l'issue de la réunion, les 17 participants partagèrent un pique-nique de village organisé par les habitants dans la bonne humeur générale en compagnie de Monsieur le Maire et de son Premier Adjoint jusqu'en milieu d'après midi. Une visite et une réunion très appréciées par les habitants de toutes générations du hameau !

Axel LEBLOIS

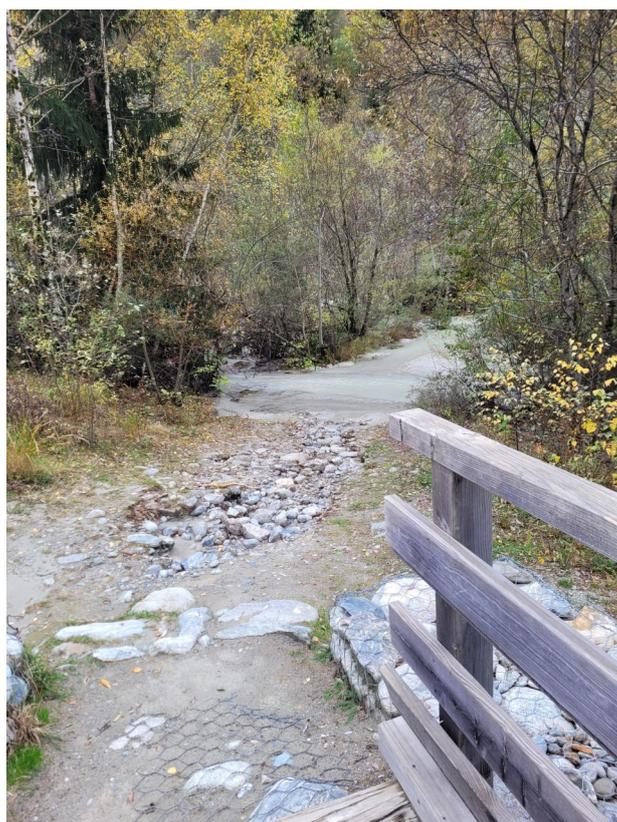


Lanchatra

L'accès du village sera notre priorité dès le printemps avec la réfection du chemin et la reprise des deux côtés de la passerelle sur le ruisseau de Lanchatra.

Le SYMBHI a été alerté et relancé pour trouver des solutions pour baisser et dévier le Vénéon afin qu'il ne vienne plus impacter le chemin.

Les habitants du village qui ont réhabilité la chapelle souhaitent qu'elle soit crépie. Une réflexion et un contact avec des maçons vont être lancés.



Eclairage public

Suite à la convention signée avec Territoire d'énergie 38 (TE 38), une première tranche de travaux a été réalisée sur les hameaux de la Bérarde, des Près, Leyrette et Saint Christophe avec le changement de toutes les ampoules par des LED et le remplacement des armoires électriques.

Mise en service de l'éclairage public du lotissement de Leyrette en janvier 2024.

Coût des travaux : 58 593 €TTC

Reste à charge de la commune : 23 251 €.

La deuxième tranche sur les autres hameaux sera finalisée en 2024. Un point à la Bérarde sera expérimenté en éclairage solaire.

Pour 2024, le montant des travaux est estimé à : 60 355 €TTC

Suite à ces différents travaux, si vous constatez des zones d'ombre ou des anomalies, merci de bien vouloir le signaler en mairie. Des ajustements pourront être chiffrés et programmés sur 2025.

Seront également réalisés à l'automne 2024, l'enfouissement des lignes basse tension et téléphonie pour la partie des Près allant du parking au départ du refuge de la Selle jusqu'à Leyrette. Des travaux avec un maximum estimé au Près : 151 488 €TTC avec un reste à charge pour la commune de 15 114 € pour l'électricité et 45 863 €TTC pour le réseau télécom.

Et pour la basse tension du Clot : 75 101 €TTC avec un reste à charge pour la commune de 7 740 €TTC.

Il restera le Roure et les Rignes, les travaux qui s'avèrent plus difficiles suite à la présence de rocher devraient être réalisés en 2025.

Eau et assainissement

Petit à petit la situation évolue pour la centrale d'épuration de la Bérarde, le SACO a arrêté le choix du terrain, en aval de Pierre Noire. Le dossier « loi sur l'eau » est validé. Les travaux d'enfouissement de la canalisation entre le camping et la future station d'épuration devraient être réalisés au printemps 2024.

Les travaux de remise à niveaux des équipements de la STEP des Granges seront également effectués en 2024 par SUEZ, délégataire du SACO.

Après la réalisation de la station d'épuration des eaux usées (STEP) de la Bérarde, priorité sera donnée aux hameaux des Etages et de Champhorent.

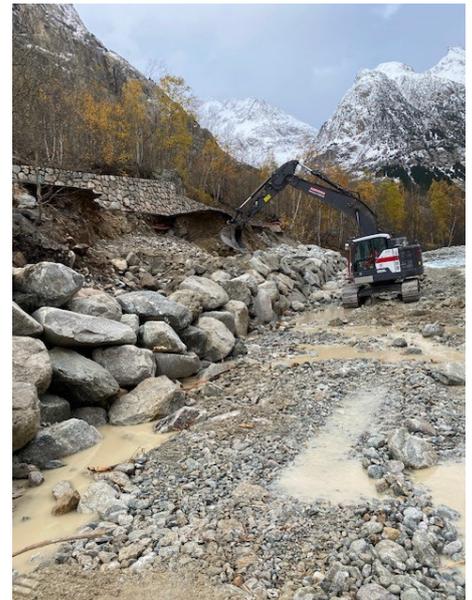
Nous avons eu une grosse inquiétude pour les égouts des Etages qui ont été obstrués par les alluvions du Vénéon lors des crues de fin octobre. A la demande de la commune, une entreprise missionnée par le SYMBHI a pu intervenir et déboucher le réseau avant les rigueurs de l'hiver qui auraient pu s'avérer catastrophiques pour les habitations.

Suite à un problème de programmation, un certain nombre de factures d'eau du 2^{ème} semestre 2023 n'ont pas de volume de consommation. Cette situation sera régularisée sur la facture du 1^{er} semestre 2024, merci de votre compréhension.

Que d'eau... que d'eau...

Réchauffement, dérèglement climatique, notre vallée n'a pas été épargnée par ces phénomènes. Fin juillet c'est le vallon des Etançons qui subit le premier assaut. Une crue torrentielle, au milieu de la nuit, balaie le haut du vallon. Les matériaux de la moraine du promontoire viennent toucher le refuge du Chatelleret endommageant le captage d'eau, l'assainissement ainsi que le groupe électrogène. Une évacuation hélicoptérée de quelques touristes en panique sera réalisée malgré les conditions météorologiques délicates. Le refuge sera fermé à la suite du départ du gardien et du rapport des services du RTM venu constater l'ampleur de l'événement. Un amoncellement impressionnant de matériaux en amont du refuge mais aussi tout le long du vallon laisse le paysage méconnaissable. Le refuge est fermé officiellement par décision du gestionnaire et on ne sait pas s'il sera de nouveau ouvert. Ce n'est que le début d'une fin de saison estivale compliquée pour notre vallée. A chaque épisode pluvieux tout s'intensifie : volume d'eau impressionnant que le Vénéon et ses affluents ne peuvent contenir, passerelles et sentiers emportés dans les différents vallons...

A la Bérarde c'est la digue du camping qui se déchausse. Plus en aval le soutènement de la route ne résiste pas. Route coupée, la Bérarde restera isolée plus de 2 semaines avant que les travaux ne soient terminés, mais qu'en sera-t-il au printemps. Aux Etages Michel TURC ne se souvient pas avoir vu autant d'eau essayer de passer sous le pont et encore moins par-dessus. La sortie des égouts sera bouchée par les matériaux laissés. Le SACO et le SYMBHI en seront informés, les travaux seront réalisés le 21 décembre. Au Plan du Lac c'est le poteau EDF en rive gauche du Vénéon qui se couche dans l'eau...cela fait 3 ans que la commune informe l'entreprise du risque d'effondrement du massif rongé par l'eau. Ils rétabliront provisoirement la ligne grâce à un groupe électrogène et des travaux de renforcement de la digue avant l'implantation d'un nouveau poteau. Au même moment, le Vénéon déborde en aval du gîte. La chaussée est endommagée nécessitant une première tranche de travaux pour l'accès aux villages. La route est annoncée fermée par le Département à partir du village de Venosc. Nouvel épisode pluvieux : cette fois c'est en amont du gîte que la route subit le même sort mais avec beaucoup plus de dégâts. L'ancienne base de Vénéon Eaux Vives est complètement submergée.



La route est de nouveau fermée et les villages isolés. Heureusement (ou pas) que cela se passe en octobre et novembre car si les mêmes phénomènes arrivaient en pleine période estivale nous ne savons pas comment les services en charge de nos routes auraient pu intervenir à temps pour rendre la vallée viable et en sécurité. Tous les matériaux transportés par les crues se sont déposés sur les zones les plus plates (Etages et Plan du Lac). La Loi sur l'eau interdit toutes interventions dans les cours d'eau (curage, digues, renforcements des berges). Aujourd'hui, le lit du Vénéon se trouve presque plus haut que la chaussée. Qu'advient-il lors des prochains épisodes pluvieux ?? Pourrons-nous nous rendre dans nos villages ce printemps ? Et cet été, nos visiteurs pourront ils venir jusqu'à la Bélarde ?



Urbanisme

Lotissement de Leyrette : Deux terrains ont été vendus cette année et il y a deux compromis à la signature. Si les ventes se réalisent, il restera 3 lots disponibles.

Plan local d'urbanisme (PLU) : L'année 2023 aura été marquée par de nombreuses réunions avec, le bureau d'études, les personnes associées, DDT, présentation par le TRM de la carte des aléas, la réunion publique du 4 août et l'enquête publique encore à votre disposition en mairie.



Tout cela devrait aboutir à la finalisation du PLU en 2024. Un PLU qui ne nous donne pas entière satisfaction et pour lequel nous continuons à nous battre. La loi ZAN (zéro artificialisation nette) du 20 juillet 2023 vise à renforcer l'accompagnement des élus dans la mise en œuvre de la lutte contre l'artificialisation des sols. Cette loi limite les constructions, il en découle pour notre commune 1ha à construire. De cet hectare doit être déduit toutes les surfaces vendues du lotissement de Leyrette depuis 2020, soit 3 349 m², il ne reste donc que 6 651 m² constructibles dont 5 500 m² à Leyrette. Nous souhaiterions que ce chiffre soit revu et intègre les terrains potentiellement constructibles à l'intérieur des hameaux. (Un tout petit nombre en tenant compte des aléas, avalanche, chute de bloc.....)

Nous avons fait un inventaire très précis hameau par hameau de toutes les dépendances, granges, écuries qui pourraient être réhabilitées, une seule a été retenue.

La Commission d'Action Sociale

Sortie Séniors Juin 2023 : Marseille

Notre montagne est belle ! Personne ne peut dire le contraire. Elle nous pardonnera de l'avoir délaissée le temps d'une escapade de deux jours à Marseille, la plus ancienne ville de France.

La trentaine de participants à la sortie annuelle des Séniors, organisée par la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS), s'est laissée surprendre par un programme de visites incontournables au cœur de la cité phocéenne, un haut lieu de l'architecture et du patrimoine. De la Grotte Cosquer à Notre-Dame-de-la Garde, du Musée du Savon « La Licorne » au MUCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée qui figure au top 10 des musées Français les plus visités) en passant par le Fort Saint Jean, chaque curiosité visitée a été une belle découverte.

Quelques participants ont résisté à la tentation de goûter l'excellente bouillabaisse proposée au dîner, mais aucun à celle de rapporter du savon de ... Marseille ... bien évidemment.



Le 11 novembre

Cette année encore le soleil nous accompagnés pour ce moment de recueillement et de souvenir.

La présence des enfants de la commune et de nombreuses personnes prouvent combien il est important de ne pas oublier le passé.

La cérémonie a été suivie d'un buffet plein de saveur et d'originalité, très apprécié des convives qui ont eu plaisir à partager à échanger.

Noël

Le temps de la tradition

Nul doute, les Cristolais et Cristolaises ont apprécié de se retrouver autour du traditionnel Arbre de Noël pour partager, certes un peu avant Noël, ce moment hors du temps proposé par la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS).

Ainsi, le 10 décembre dernier, ils ont pris le temps de se laisser captiver par une histoire poétique sur le temps, « Momo et la Source du temps », contée par Sylvenn CONAN et merveilleusement mis en musique par Nikolaus RESTLER, de la Compagnie des Sept Vents. Le temps de ce spectacle entre fiction, philosophie et conte initiatique, chacun s'est laissé prendre au jeu du temps. Les plus jeunes ont été séduits par des sonorités nouvelles et inattendues. Les plus grands ont-ils perçu le message porté par ce conte musical ?

Et, tradition oblige, cet après-midi récréatif s'est terminé par l'incontournable distribution de cadeaux et un goûter où la convivialité s'est invitée sans se faire prier ... comme d'habitude.



Animations, culture, tourisme

Les 2 associations : Animations Vénéon Evènements Culture (AVEC) et les Amis de la Bérarde ont œuvré pour une année 2023 qui n'aura pas manqué de piment.

A commencer par la sortie « traces en Vénéon », initiation au ski de randonnée, adaptée au mieux malgré une météo capricieuse. La route de la Bérarde fermée, l'ouverture des refuges retardée, le choix final s'est porté sur le refuge de l'Alpe du Pin où Eva, comme chacun le sait, a eu l'accident qui l'a contrainte à s'absenter pour la saison d'été. C'est donc Camille, qui avec brio et malgré l'urgence de la situation tant sur le terrain que sur le plan administratif, nous a permis de sauver cette saison, secondée au plus fort de l'été par Alice. Elles ont su relever le défi souhaité à savoir conforter nos événements et mettre en place de nouvelles animations.

Ainsi nous avons pu, dès le mois de juin, assister, salle comble, à la fameuse pièce de théâtre « mort d'une montagne » sujet au combien d'actualité, très applaudie.

Le 31 juillet, sur le parvis de la maison de la montagne à la Bérarde, c'est près de 200 spectateurs qui ont assisté au spectacle « Face Nord ».

Ces animations ont été suivies de belles « soirées concerts » à la Bérarde et le 4 août en l'église de Saint Christophe avec le groupe DOUARD TRIO, un public nombreux et enthousiasmé.

Tout au long de l'été, de nombreuses animations (presque trop aux dires de certains) que nous allons peut-être devoir revoir à la baisse ou revisiter pour ne pas perdre en qualité.

Concernant les événements « phares », les Amis de La Bérarde ont assuré l'animation du 14 juillet avec un magnifique feu d'artifices et un superbe orchestre « rock and roll ». Un public de plus en plus nombreux et combien enchanté par une telle ambiance.

La fête des Guides a suivi dans sa nouvelle formule, plus participative, qui demande encore à évoluer et à se peaufiner.

Les 190 coureurs, au niveau en constante progression inscrits au trail La Christolaise ont cette année encore évolué avec ferveur sur les différents parcours. L'édition 2023 aura vu la participation de Mathieu Blanchard, star française de l'ultratrail.

Au fil des ans, le plus petit festival international du film de montagne attire de plus en plus de festivaliers. Des séances avec un public nombreux et conquis autant en après-midi qu'en soirée.

Suite à la fermeture anticipée du Chatelleret, Mathilde au Carrelet a accepté une soirée supplémentaire, refuge



C'est avec plaisir que nous accueillerons le camping de la Bérarde et le refuge de la Lavey qui proposent leur partenariat pour l'édition 2024.

Les ventes de produits : les tours de pays, les tours gourmands, les tours de la Bérarde.... conservent leur attractivité, ils sont la vitrine de notre territoire.

Le Parc national des Ecrins et Oisans Tourisme sont des partenaires promotionnels. Nous en profitons pour remercier ici, leur implication et celle de notre commune sans qui cette belle énergie ne pourrait perdurer.

Le retour d'Eva, le 11 septembre a permis à Camille de transmettre le déroulé d'une saison réussie et de faire le lien pour l'avenir !

Malgré une météo déplorable, la saison s'achève en septembre par un succulent pot au feu, concocté avec « amour » par les amis de la Bérarde. Les plus courageux jouaient à la pétanque sous la pluie tandis que d'autres « tapaient » la coinche bien à l'abri.

2023 sera aussi l'année du cinquantième anniversaire du Parc National des Ecrins. L'implication de Véronique au Musée, Paulette, Denise, Blandine et Brigitte, nos bénévoles de la bibliothèque, de Mathilde Cheix, a permis la mise en valeur de deux expositions.



Dans nos familles en 2023..

Baptême républicain

22 juillet 2023 : Héloïse ROUSSEL

Mariage

12 août 2023 : Marlène CHAPUIS et Mickaël GLIERE

Décès

31 janvier 2023 : Décès M Jacquy VERCELLINO à 83 ans

17 mai 2023 : Décès de M Albert TURC à 95 ans

24 juin 2023 : Décès Mme Alice ARNOL née BRUN à 91 ans

10 août 2023 : Décès de M Bernard EYMARD à 77 ans



Contacts

Mairie Saint Christophe en Oisans

Une page facebook a été créée, publiée et actualisée par les Elus.

- **Secrétariat de mairie**

04 76 79 53 50 **mairie@saint-christophe-en-oisans.fr**
<https://www.mairie-st-christophe-en-oisans.fr>

Ouverte au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de **10h à 12h** et de **14h à 16h** ou sur rendez-vous.

Pour l'urbanisme, n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour plus de disponibilité.

- **Service technique**

04 76 79 07 23 **technique@saint-christophe-en-oisans.fr**
N'hésitez pas à laisser un message et vos coordonnées sur le répondeur.

- **Musée**

04 76 79 52 25 **musee@saint-christophe-en-oisans.fr**
<https://www.musee-alpinisme.com/>

Ouvert au public :

- Du 1^{er} juin au 30 septembre -> tous les jours :
Juin & sept : 10h à 12h30 – 14h à 18h
Juillet & août : 9h30 à 12h30 – 14h30 à 18h
- Vacances scolaires : mardi et jeudi de 14h à 17h.
- Le musée est ouvert sur réservation toute l'année.

- **Bibliothèque** **biblio-stchristopheoisans@orange.fr** **Prêts gratuits.**

Toujours fidèles au poste, nos bibliothécaires bénévoles, Denise, Paulette, Blandine et Brigitte vous accueillent :

Juillet et août : lundi, mercredi et vendredi de 17h30 à 19h.

Juin et septembre et petites vacances scolaires : lundi et samedi 17h30-18h30.

Le reste de l'année samedi 17h30 à 18h30. Pour faire votre choix, vous avez la possibilité de consulter le site du Réseau Médiathèque Oisans qui présente les livres de la bibliothèque de Saint Christophe :

<https://www.mediatheques-oisans.fr/accueil>

Comité de rédaction : Le Maire et le Conseil municipal

Crédit photographique : Jean-Louis ARTHAUD, Marie-Lou et Gérard CHANOVE, Yannick DUCRET, Association AVEC, Axel LEBLOIS, Auberge de la Meije, Colette TURC, Virginie TURC, Oisimages.

Ne pas jeter sur la voie publique